

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DE LA CAN DANS LE CADRE DE LA CANDIDATURE DU PNR AU LIFE GOUVERNANCE CLIMAT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Eric BRINEAU, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Clément COHEN, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Gérard LABORDERIE à Romain DUPEYROU, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Valérie VOLLAND, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Corinne RIVET BONNEAU à Sonia LUSSIEZ, Nicolas ROBIN à François GUYON, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Méлина TACHE à Ségolène BARDET, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Nicolas VIDEAU à Anne-Lydie LARRIBAU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Eric BRINEAU, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Christophe GUINOT, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 17/07/2023

Reçu en préfecture le 17/07/2023

Publié le

ID : 079-200041317-20230629-C__83_06_2023-DE



C- 83-06-2023

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU JEUDI 29 JUIN 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DE LA CAN DANS LE CADRE DE LA CANDIDATURE DU PNR AU LIFE GOUVERNANCE CLIMAT

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Parc naturel régional du Marais poitevin est la première zone humide de la façade atlantique, avec pour caractéristiques principales de se trouver sous le niveau de la mer.

Fort de son expérience dans ce type de dossier, et pour impulser une dynamique d'accompagnement au changement dans la lutte contre le changement climatique, le Parc naturel régional du Marais poitevin (PNR) porte une candidature au « Life gouvernance climat », financé par l'Europe.

Cette candidature est en cours de co-construction avec les différents EPCI du PNR se positionnant comme « bénéficiaire associé », ce qui est également le cas de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN).

Le Life est un programme européen de financement. Cet instrument financier de la Commission européenne a été créé en 1992, en soutien de projets innovants qu'ils soient publics ou privés, dans les domaines de l'environnement ou du climat, doté d'un budget de 5,4 Md€ à l'échelle européenne.

Quatre sous-programmes y sont répertoriés, dont notamment l'atténuation au changement climatique et l'adaptation. C'est ainsi que le « Life gouvernance climat » a été produit, avec pour objectifs l'amélioration de la gouvernance par l'implication de la société civile et des acteurs publics et privés d'une part, mais aussi l'information, la sensibilisation, la formation, le développement et la diffusion des connaissances, et la participation des parties prenantes d'autre part. Ce programme s'adresse aux PME, aux ONG, ainsi qu'aux administrations publiques dans l'Union européenne. Sa durée étant pluriannuelle, celle retenue par le projet porté par le PNR et ses partenaires court sur 5 ans, de mi-2024 à mi-2029. Le cofinancement maximal apporté par l'Europe est de 60% des dépenses, y compris en fonctionnement. Le Life offre en effet la possibilité de recruter des agents dédiés à la mise en œuvre des actions du projet (coordinateur, animateur, ...) financés à 60% par la Commission européenne.

La temporalité de la candidature au Life est la suivante :

- De juin au 21 septembre 2023 : finalisation du projet (rédaction et chiffrage) puis saisie en ligne de la candidature avant la date de clôture de l'appel à projet de l'Union Européenne (21 septembre 2023) ;
- Février 2024 : réponse de l'Union Européenne ;
- Juin 2024 : engagement du projet si celui-ci est retenu.

Aussi, pour la CAN, être bénéficiaire associé implique de porter en propre des actions qui peuvent être en partie financées par le Life. En effet, les cofinancements complémentaires sont à rechercher par le PNR et les bénéficiaires associés. Ainsi, l'Ademe, la Région Nouvelle-Aquitaine (entre autres) vont être démarchés par le PNR. L'autofinancement est également possible, avec la valorisation du temps de travail des agents. Il est à noter que des co-financeurs complémentaires peuvent être trouvés au cours du projet.

L'accompagnement au changement implique de donner des capacités à agir, d'aller voir le public visé et discuter avec lui de ses freins psychologiques et matériels afin de les lever. En cela, l'accompagnement au changement se distingue de « l'information » ou de la « sensibilisation » où le public est souvent dans une position assez passive, à recevoir des connaissances.

L'accompagnement au changement se place dans un contexte de changement climatique, avec les points d'entrée figurant d'ores et déjà au sein du PCAET de la CAN :

- S'adapter pour vivre sur un territoire qui aura évolué en 2050 :
 - O Thème principal : vivre avec le risque (sécheresse, canicule, inondation, retrait gonflement des argiles, ...);
 - O Thèmes secondaires éventuels : évolution des activités économiques, occupation des sols et aménagement du territoire.
- Capturer du carbone (dans le secteur agricole, dans nos choix d'occupation des sols et d'aménagement urbain pour une non-artificialisation des sols, dans la préservation de secteurs naturels ayant double rôle de zone tampon et risque/captation,...).

L'accompagnement au changement viserait différents publics, à savoir les élus, les acteurs socio-économiques (dont les agriculteurs, les professionnels du tourisme, les artisans...), les professionnels de l'environnement et autres acteurs publics, les associations, mais aussi le grand public (citoyens, actifs, retraités, scolaires/étudiants, ...).

Trois grands axes stratégiques composent à ce jour le projet :

- Axe 1 : Création d'un observatoire « climat » comme outil pour la gouvernance et l'information (prise de conscience et aide à la décision) ;
- Axe 2 : Élaboration de nouvelles gouvernances, scénarisation des futurs possibles, et accompagnement au changement avec les acteurs du territoire et le grand public dans un contexte de changement climatique
- Axe 3 : Coordination du projet, partage des résultats, définition des priorités pour l'après-Life.

La CAN intervient principalement dans l'axe 2, qui comprend les actions suivantes :

- Création d'une Agora Climatique (pour fédérer un maximum d'initiatives climatiques locales avec les acteurs du territoire, pour faire émerger un collectif d'échanges, d'émulations et de synergies vers la neutralité carbone) ;
- Scénarisation des futurs ;
- Approfondissement de l'identification des besoins en matière d'accompagnement au changement ;
- Définition d'une stratégie et d'un plan d'actions d'accompagnement au changement à l'échelle du projet Life ;

A noter : Ces 4 premières actions incluent le financement de % de temps de travail dans les EPCI bénéficiaires associés afin de participer à la réalisation de ces actions.

- Déploiement du plan d'actions d'accompagnement au changement et conception d'outils dédiés (cette action comprend la création d'une équipe « d'ambassadeurs » sur les thématiques du Life sur la période mi 2027-mi 2029 ; à hauteur de 0,5 à 1 ETP par EPCI selon leurs souhaits) ;
- Actions opérationnelles expérimentales, à raison d'une expérimentation par EPCI.

Grâce à ce projet Life, la CAN pourra bénéficier de financements pour faire évoluer les gouvernances climatiques du territoire (pour une meilleure prise en compte de ces enjeux par tous) et accompagner au changement les acteurs du territoire (dont les acteurs socio-économiques) et le grand public en lien avec son PCAET.

En complément, la candidature Life profitera à l'ensemble du territoire de notre collectivité, y compris pour les communes qui ne sont pas membres du PNR.

Considérant que cette candidature participe à l'émergence d'une dynamique territoriale autour de l'accompagnement au changement dans le cadre du changement climatique, considérant que les actions à initier vont alimenter le PCAET de la CAN, considérant que les financements européens portent aussi sur des charges de fonctionnement y compris en interne et à hauteur de 60% des dépenses éligibles.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide l'engagement de la CAN dans la candidature Life gouvernance climat porté par le PNR du Marais poitevin ;
- Participe aux actions d'accompagnement au changement s'inscrivant dans la lutte contre le changement climatique ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer, le cas échéant, les documents afférents à la mise en œuvre de la participation de la CAN.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Séverine VACHON

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée